

Fiche technique

PAREXAN® N

Insecticide à base de substances végétales naturelles pour l'arboriculture, les baies, les cultures maraîchères, ainsi que pour les cultures ornementales

Matière active: 47,5 g/l Pyréthrine (5%)
190 g/l huile raffinée de sésame

Formulation: Concentré émulsionnable

EMPLOI:

ARBORICULTURE:

Fruits à pépins: 0,1% (1,6 l/ha)

cheimatobie
pucerons
larves des tenthrèdes

Abricotier, cerisier, prunier: 0,1% (1,6 l/ha)

cheimatobie
pucerons

Le dosage se réfère à un volume d'arbre de 10'000 m³/ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume des arbres.

Dans les prunes et les pruneaux en plus contre les ténthèdes. Délai d'attente en arboriculture: 3 semaines.

CULTURES DE BAIES:

Fraise: 0,15% (1,5 l/ha)

pucerons

Le dosage indiqué se réfère au stade "pleine floraison" et "début de la coloration rouge des fruits", 4 plants par m²; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

Espèces de Ribes: 0,15% (1,5 l/ha)

cheimatobie
pucerons
larves des tenthrèdes

Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

Espèces de Rubus: 0,15% (1,5 l/ha)

cheimatobie
pucerons
larves des tenthrèdes

Pour les mûres, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

Pour les framboises d'été, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha. Pour les framboises d'automne, le dosage indiqué se réfère aux haies d'une hauteur comprise entre 150 et 170 cm; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

Myrtille: 0,15% (1,5 l/ha)

pucerons

Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

Grand sureau, mini-Kiwi: 0,15% (1,5 l/ha)

pucerons

Délai d'attente dans toutes les cultures de baies: 3 semaines.

Information sur le dosage dans les cultures de baies: Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.

VITICULTURE:

Dosage: 0,1% (1,6 l/ha)

cicadelle (*Scaphoideus*)

Contre les cicadelles vectrices de la flavescence dorée: 3 applications à 12-14 jours d'intervalle. Traiter uniquement sur instruction des services phytosanitaires cantonaux.



Omya (Schweiz) AG
AGRO
CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire.

CULTURES ORNEMENTALES:

Dosage: **0,1-0,2% (1-2 l/ha)**
pucerons
thrips
mouches blanches
acariens

PAREXAN N peut être utilisé dans les cultures ornementales suivantes: cultures florales et plantes vertes, rosier, arbres et arbustes (hors forêt).

CULTURES MARAICHERES:

Appliquer **PAREXAN N** le matin ou le soir ou par temps couvert

Dosage: **0,1-0,2% (1-2 l/ha)**
Pucerons, thrips, mouches blanches, acariens
Délai d'attente: 3 jours.

Parexan N peut être utilisé dans les cultures suivantes:

Ail, artichaut, asperge, betterave à salade, cardon, Carotte, céleri, coqueret du Pérou, courges (écorce non comestible), courges à peau comestible, courges oléagineuses, crosnes du japon, échalote, fenouil bulbeux, fève, haricots, maïs sucré, melons, oignon, Panais, pastèque, persil à grosse racine, poire melon, poireau, pois, rhubarbe, scorsonère, topinambour.

Dosage: **0,1-0,2% (1-2 l/ha)**
Pucerons, thrips, mouches blanches, acariens, pieridae
Délai d'attente: 3 jours.

Parexan N peut être utilisé dans les cultures suivantes:

Choux, radis de tous les mois, radis long, raifort, rave de Brassica rapa et B. napus.

Dosage: **0,6 l/ha**
Pucerons, thrips, mouches blanches, acariens, pieridae
Délai d'attente: 3 jours.

Parexan N peut être utilisé dans les cultures suivantes:

Cima di rapa, cresson de fontaine, cresson de jardin, navet à tondre, roquette, salades Asia (Brassicaceae). 2 traitements au maximum par culture.

Dosage: **0,6 l/ha**
Pucerons, thrips, mouches blanches, acariens
Délai d'attente: 3 jours.

Parexan N peut être utilisé dans les cultures suivantes:

Bette, chicorée witloof (chicorée-endive), épinard, mâche, rampon, pourpier, salades (Asteraceae). 2 traitements au maximum par culture.

Concombre, poivron, tomate:
0,1-0,2% (1-2 l/ha)
Pucerons, thrips, mouches blanches, acariens
Délai d'attente: 3 jours.

Fines herbes: **0,6 l/ha**
acariens, chenilles défoliatrices, mouches blanches, pucerons, thrips
Délai d'attente: 3 jours.
4 traitements au maximum par culture et par année. 2 traitements au maximum par repousse.

Aubergine: **0,1-0,2% (1-2 l/ha)**
Pucerons, thrips, mouches blanches, acariens, doryphores.
Délai d'attente: 3 jours.

Baby-Leaf (Asteraceae, Brassicaceae, Chenopodiaceae): **0,6 l/ha**
Pucerons, thrips, mouches blanches, acariens, (Brassicaceae en plus pieridae)
Délai d'attente: 3 jours.
2 traitements au maximum par culture.

Serre: chicorée witloof (chicorée-endive):
0,2% (2 ml/l)
Acariens prédateurs.
Quantité de bouillie: env. 1.7 l/m².
Application: au début de la culture forcée.



CONDITIONS DE PROTECTION POUR L'ENVIRONNEMENT:

SPe 8 - Dangereux pour les abeilles: Ne doit entrer en contact avec les plantes en fleurs ou exsudant du miellat qu'en dehors de la période du vol des abeilles, autrement dit le soir. Application uniquement dans des serres fermées, pour autant que des pollinisateurs ne soient pas présents.

Dérive SPe 3:

Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée (voir ci-dessous) par rapport aux eaux de surface. La réduction de la zone liée à la dérive et les dérogations sont fixées dans les instructions de l'OFAG.

Zone tampon 6m: Salades, fines herbes, salades Asia (Brassicaceae), cresson de fontaine, cima di rapa, cresson de jardin, roquette, navet à tondre, chicorée witloof (chicorée-endive), bette, mâche, rampon, pourpier, épinard, baby-leaf.

Zone tampon 20m: Fraises, toutes les cultures de légumes autorisées qui ne figurent pas dans la groupe avec une zone tampon de 6m ou de 50m.

Zone tampon 50m: Myrtille, espèces de Rubus et Ribes, vignes, cultures florales et plantes vertes, rosier, Aubergine, concombre, poivron, tomate.

Zone tampon 100m: Mini-Kiwi, grand sureau, fruits à pépins, abricotier, cerisier, prunier (pruneau/prune), arbres et arbustes (hors forêt).

Ruissellement SPe 3:

Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions du service d'homologation: Cultures de baies, arboriculture, vigne, salades, fines herbes, salades Asia (Brassicaceae), cresson de fontaine, cima di rapa, cresson de jardin, roquette, navet à tondre, chicorée witloof (chicorée-endive), bette, mâche, rampon, pourpier, épinard, baby-leaf.

Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 3 points selon les instructions du service d'homologation: toutes les cultures de légumes autorisées qui ne figurent pas dans la groupe avec 2 et 4 points. En addition cultures florales et plantes vertes, rosier.

Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 4 points selon les instructions du service d'homologation: arbres et arbustes (hors forêt).

MISCIBILITE:

PAREXAN N est miscible avec **Elosal supra**, **Heliosoufre S**, **Heliosol**, **Funguran Flow**, **Vitigran 35**, et autres fongicides et insecticides d'Omya (Schweiz) SA pour l'arboriculture, les cultures de baies et les cultures maraîchères.

STOCKAGE:

Ne pas stocker **PAREXAN N** à des températures inférieures à 10° C.

MODE D'ACTION:

PAREXAN est un insecticide biologique élaboré à base d'une substance végétale naturelle, la pyrèthrine.

La pyrèthrine est extraite des fleurs de différentes variétés de chrysanthèmes. La matière active possède une efficacité purement de contact agissant sur le système nerveux des insectes. L'efficacité de la pyrèthrine est bien augmentée par l'adjonction d'extraits végétaux (huile de sésame) grâce à la synergie de leur action.

La pyrèthrine est dégradée rapidement par la lumière du soleil et n'est efficace que pendant une courte période. L'effet optimal se produit dans une gamme de température de 15-25 °C.

EMBALLAGES: Bouteilles de 1 l
Cartons de 10 x 1 l

DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ

Pictogramme:

GHS07 Attention dangereux
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

Mentions de prudence:

Autorisé pour l'utilisation non professionnelle.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338+P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Eliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

SPe 8 Dangereux pour les abeilles.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée d'Omya (Schweiz) AG



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch